

[Traduction]

LA VIOLENCE AU FOYER

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, le collègue universitaire du Cap-Breton, de concert avec le comité de coordination des interventions et la coalition des services en cas d'agression sexuelle du Cap-Breton, a franchi avec succès la première étape d'une demande d'aide fédérale en vue d'établir un des trois centres communautaires de recherche sur la violence familiale et la violence contre les femmes.

Le collègue universitaire du Cap-Breton est particulièrement bien préparé pour effectuer une recherche qui réponde aux besoins de la collectivité, grâce à son programme de premier cycle en études communautaires et à son département d'extension et des affaires communautaires.

L'équipe de recherche du collège est dirigée par le Dr Joyce Mannette et les professeurs Marshall et Clainer, qui travaillent notamment en collaboration avec des groupes communautaires, des travailleurs sociaux, des policiers et des travailleurs de la santé, voudraient avoir l'occasion d'approfondir les excellents travaux qu'ils ont entrepris.

Je recommande fortement au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que le gouvernement du Canada accède à cette demande sur-le-champ.

* * *

«NOTRE FIERTÉ NATIONALE»

M. David Bjornson (Selkirk—Red River): Monsieur le Président, samedi dernier, le 20 juin, les clubs Kinsmen et Kinette arboraient encore une fois leurs drapeaux au cours d'une émouvante cérémonie au Mémorial de Terry Fox à Thunder Bay, organisée dans le cadre de la campagne ayant pour slogan «Notre fierté nationale».

Les clubs Kinsmen et Kinette, partis les uns de la côte est, les autres de la côte ouest, ont ainsi arboré leurs drapeaux—que l'on a pu voir flotter côte à côte au-dessus de la Tour de la Paix à une occasion—dans des centaines de collectivités à travers le Canada, symbolisant par là l'unité de notre pays.

Outre ces drapeaux, plus de 3 millions de signatures ont été recueillies sur 600 reproductions de drapeaux. Ces signatures sont celles de jeunes qui ont voulu manifester ainsi leur attachement à un Canada uni d'un océan à l'autre.

Je félicite tous ceux et celles qui ont participé à cette tournée, notamment les 16 000 Kinsmen et Kinettes dont les efforts montrent qu'ils sont fiers d'être Canadiens.

Article 31 du Règlement

LES TERRES DE LA CCN FAISANT PARTIE DE LA CAPITALE NATIONALE

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Monsieur le Président, dans les années 1960, le gouvernement avait eu la prévoyance d'établir une ceinture verte pour la protection environnementale des terres faisant partie de la capitale nationale.

La CCN est l'organisme fédéral responsable de ces terres. La ceinture verte a été créée dans le but de contrôler l'étalement des villes, d'embellir la région de la capitale nationale et d'aider les municipalités à apporter certaines améliorations, tels l'aménagement de pistes cyclables, le Marais Stoney, la Forêt Pinhey et la Vieille Ferme. Toutes ces améliorations ont ajouté à la beauté de la capitale nationale.

Les habitants de Nepean sont extrêmement inquiets de voir que la CCN renonce à ce concept.

Le gouvernement a-t-il l'intention de maintenir la ceinture verte de Nepean ou de mettre ces terres en vente?

La majorité des habitants de Nepean ne veulent pas voir les terres constituant la ceinture verte réduites petit à petit pour faire place à l'aménagement d'un quartier résidentiel ou commercial.

Le gouvernement peut-il assurer aux habitants de Nepean, de la capitale nationale et du Canada tout entier que les terres qui constituent la ceinture verte seront conservées aux fins pour lesquelles elles ont été créées en premier lieu?

Nous voulons une réponse.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DE PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, «le gouvernement fédéral ajustera son Programme de prêts aux étudiants sur le Québec parce qu'il est plus efficace», ont admis de hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor. «Le Québec est sans doute le modèle au Canada», a concédé le sous-secrétaire d'État, M. Marc Rochon.

Alors que le gouvernement fédéral a accumulé 960 millions en comptes à recevoir depuis l'instauration de son Programme de prêts aux étudiants en 1964, le Québec a perdu moins de 10 millions de dollars depuis la mise en application du sien en 1966. Le Québec a radié 4 dixièmes de 1 p. 100 seulement de prêts impayés, soit 9,1 millions de dollars. Après 2 milliards de dollars de prêts encaissés au 30 avril 1989, le Québec a récupéré la majorité des fonds prêtés, parce qu'on y est très scrupuleux à radier les comptes à recevoir.